



CSE du 10 octobre 2018
Déclaration du SNES-FSU

Bonjour à toutes et à tous,

Une courte déclaration en soutien sans réserve à nos collègues œuvrant dans les lycées professionnels : l'apprentissage pré-bac est genré et socialement discriminant. Pour le SNES et la FSU, la place des jeunes de moins de 18 ans est au lycée, dans le cadre d'une scolarisation (et non seulement d'une formation, comme le prévoit le plan pauvreté) obligatoire portée à 18 ans. Il importe donc d'investir pour que les trois voies du lycées permettent des formations d'égale reconnaissance sociale. La réforme proposée, qui diminue les horaires de cours des élèves des lycées professionnels, est socialement injuste. Nous voterons contre.

Pour les mêmes raisons de justice sociale, nous continuons à dénoncer le démantèlement de l'ONISEP par la destruction de son réseau de DRONISEP. Avec la disparition programmée des CIO et la dilution des missions des PsyEN ÉDO, c'est la porte ouverte au privé et le risque d'enfermement territorial des jeunes. La suppression du cadre national n'est pas dans l'intérêt des jeunes ni des familles.